

Frédérique Thomazeau

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE

INTITULE DU STAGE	
DATES	Du : Au :
NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
VILLE	
N° MOBILE	
@	

Règlement:

Un chèque d'**acompte de 30%** du montant total du stage est à me renvoyer avec le bulletin pour valider votre inscription*.

Le prix indiqué ne comprend pas le transport, l'hébergement et la restauration.

Si vous souhaitez payer en 3 fois :

- L'acompte de 30% encaissé à réception du bulletin d'inscription
- Puis 2 paiements de 35% , dates d'encaissement à voir directement ensemble 30%

Hébergement : A votre charge

- Cochez si vous souhaitez recevoir la liste des hébergements autour du lieu du stage

Restauration :

Possibilité d'apporter votre panier repas et de manger dans la salle

Ou restaurant à proximité

ACOMPTE VERSE STAGE: _____ €

CHEQUE N° : _____

*Possibilité de virement, Me contacter.

En signant ce bulletin d'inscription, vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales situées en page 2 et les accepter.

DATE :

SIGNATURE :

Bulletin et chèque d'inscription à l'ordre de Frédérique Thomazeau, à l'adresse suivante:

ESPACE SANTE - Frédérique Thomazeau
Résidence Le Bastion
81 rue du Rempart St Claude – 17000 LA ROCHELLE

Conditions générales

Le bulletin d'inscription correspond à une pré-inscription.

C'est la réception et l'encaissement de votre paiement (acompte ou paiement intégral) qui valide l'inscription.

Je valide les inscriptions au fur et à mesure de la réception des bulletins d'inscription et des paiements associés.

Lorsqu'il ne reste que quelques places, Il peut arriver que votre correspondance arrive, délai postal oblige, alors que le stage est complet.

Dans cette hypothèse je vous propose soit de vous la restituer soit de vous inscrire sur un autre stage.

Le solde est à régler à l'arrivée le premier jour du stage par chèque ou espèces.

Conditions d'annulation d'un stage

En cas d'annulation de votre part, je vous rembourse comme suit :

Si l'annulation intervient à plus de 30 jours du stage :

100 % du montant

Si l'annulation intervient entre 29 jours et 15 jours avant l'animation :

30 % du montant soit votre acompte. Hébergement : 0%

Si l'annulation intervient dans les 14 jours qui précèdent l'animation :

0 % du montant. Hébergement : 0%

En cas d'annulation de ma part, je vous rembourse comme suit : 100% du montant.

Les frais liés au déplacement, au logement, à la restauration, ... générés par votre inscription ne peuvent être remboursés en cas d'annulation de celle-ci.

Je vous conseille éventuellement de souscrire une assurance-annulation.

En signant l'inscription, vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter.